

Bulletin d'adhésion et/ou de dons à la FFPPS:

4 bonnes raisons de faire partie de ce réseau inter-disciplinaires et inter-territoires :

- échanger avec d'autres praticiens, chercheurs, collectivités, organisations professionnelles...
- mutualiser les ressources pour aller plus vite et plus loin sur son propre territoire,
- contribuer à la reconnaissance du système constructif en pierre sèche et à la spécificité du savoir-faire,
- donner une visibilité des territoires de pierre sèche en France et des acteurs de ces territoires.

Venez contribuer à ...

Structurer et animer un réseau de praticiens de la pierre sèche:

- Souder le réseau d'experts artisans/scientifiques,
- Identifier et fédérer de nouveaux professionnels,
- Créer de nouvelles passerelles : artisans/agriculteurs, artisans/forestiers...
- Inciter à la qualification des professionnels,
- Organiser la montée en compétence de l'ensemble des acteurs,
- Développer les coopérations et formaliser des partenariats,
- Accompagner les territoires dans cette dynamique.

Porter la parole des professionnels :

- Communiquer sur l'excellence de la pierre sèche dans le cadre du Développement Durable,
- Promouvoir le système constructif (recherche, certification, guides, argumentaires, chartes...)
- Lever les freins au développement du marché de la pierre sèche (TVA, approvisionnement...)
- Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire (filières bâtiment, environnement, paysage, agriculture, forêt...)
- Assurer expertises-conseils auprès des donneurs d'ordres et assureurs...

Développer la formation et l'emploi autour de la pierre sèche :

- Eveiller les vocations,
- Garantir et diffuser l'offre de formation professionnalisante et diplômante,
- Garantir la formation des formateurs en pierre sèche,
- Favoriser l'emploi,
- Participer à des manifestations professionnelles.

Grille des cotisations FFPPS

Adhésion (toutes catégories) **avec accès à l'Espace adhérent** (appels d'offres publics et privés, candidatures, prospects, demande d'expertises, annonces, etc...)

	100 €
Entreprise (artisanale, agence, bureau d'études,...) sans accès à l'Espace adhérent	50 €
Territoires, syndicats mixtes, parcs, collectivités locales ou territoriales, institutions, consulaires, organisations professionnelles, CAUE...	100 €
Centre de formation initiale ou continue, université, laboratoire de recherche, Lycée, CFA, CFPPA...	50 €
Association ou fédération de professionnels ou de bénévoles	50 €
Apprentis, étudiant, demandeur d'emploi, particulier sympathisant, retraité	10 €

